

Appel à projets pour la sensibilisation du public sur les résultats des recherches MRV.

La convention spécifique entre la Coopération belge au développement (DGD) et l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB) vise à contribuer par son programme CEBioS à une meilleure connaissance de la biodiversité et à une meilleure exécution des conventions environnementales internationales dans les pays en développement.

Afin de mesurer, suivre et rapporter l'état de la biodiversité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le développement d'indicateurs est un outil clé pour suivre la mise en œuvre des SPANB. Ceci va de pair avec le rassemblement de données qui permettent de les établir. De tels indicateurs permettent également de mesurer les progrès de politiques et projets, d'appuyer la prise de décisions politiques, etc.

Deux appels pour le développement des tels indicateurs ont été lancés en 2015 et en 2016. Quinze projets ont été retenus et exécutés. Pendant les ateliers de clôture de ces deux appels (Cotonou, 2016 et Kisangani, 2017) les responsables de ces projets ont mis en évidence la nécessité d'organiser la sensibilisation sur les résultats de leur recherche, et/ou les bonnes pratiques et lois liées à leur thématique auprès de la population locale et des autorités de leur zone de recherche.

Cet appel à projets vise à soutenir les porteurs de projets MRV qui souhaitent effectuer ce type de sensibilisation.

Eligibilité

Seuls les responsables de projets MRV ayant bénéficié du support financier de CEBioS, suite aux appels MRV en 2015 et/ou 2016, sont éligibles à cet appel.

Quand doivent être réalisés les projets ?

Les projets doivent commencer en février 2018 et doivent être clôturés avant fin juin 2018.

Quelles activités sont couvertes par le financement du projet sensibilisation ?

Les activités peuvent être très diverses, mais toujours liées au thème de votre projet MRV. Nous vous proposons une liste qui n'est pas exhaustive :

- Fabriquer et imprimer de posters et autre matériel de sensibilisation ;
- Organiser une rencontre avec la population locale de la zone où vous avez travaillé pour votre projet MRV, afin de leur expliquer vos recherches et/ou favoriser une meilleure compréhension des enjeux et des bonnes pratiques pour la sauvegarde de leur environnement et sa biodiversité ; ainsi que pour les informer sur les textes de lois y relatifs.
- Organiser une session d'information avec les décideurs politiques et autres parties prenantes de la zone de votre recherche ;
- Participer à une émission de radio ou de télévision pour expliquer vos recherches. Votre point focal CHM peut vous aider à établir des contacts ;

Ne peut pas être pris en compte : la participation à des conférences scientifiques.

Promoteurs et partenaires du projet

Deux personnes de contact doivent être désignées, dont l'une sera indiquée comme responsable pour le budget, l'aspect de coordination, de mise en œuvre et de rapportage du projet (promoteur). De préférence, les deux institutions impliquées dans le projet MRV doivent être impliquées dans le projet sensibilisation.

Pour les projets MRV effectués en RDC, l'implication d'une antenne provinciale de biodiversité comme définie par le CSB sera favorisée mais n'est pas obligatoire. Leurs représentants peuvent être contactés par mail :

Prof Alexis Kimbembi ma Ibaka, Bas-Congo, alexiskimbembi@yahoo.fr
Prof Antoine Bushabu Mbengele, Kasai-Occidental, bushabu_mbengele@yahoo.fr
Prof Christophe Nyembo Mukena, Katanga, christophenyembo@yahoo.fr
Prof Jean-Baptiste Gakuru Semakumu, Nord-Kivu, gakusema@yahoo.fr
Prof Joseph Manga Tshomba, Maniema, josemanga2001@yahoo.fr
Prof Moïse Kalambaie bin Mukanya, Kasai-Oriental, kalambaimuk@yahoo.fr
Prof Nicaise Drazo Amundala, Province Orientale, nicaise.amundala@gmail.com
Prof Ndunga Mwanga, Equateur, floribertndunga@gmail.com
Dr Prince Kaleme Kiswele, Sud-Kivu, pkaleme@gmail.com
Prof Julien Punga Kumanenge, Kinshasa, pungaku@yahoo.fr
Prof Bonaventure Masens Da-Musa, Bandundu, mansensdamusa@g.mail.com

Montant disponibles

Les budgets alloués aux projets sont de 1500 € maximum.

Soutien financier

L'IRSNB financera les projets sélectionnés à hauteur de 80% de leur coût total estimé. Les 20% restants doivent être apportés par le partenaire local. Un budget de maximum 1500 € sera accordé par projet. Le nombre de projets soutenus dépendra du type, de la taille et de la qualité des projets soumis.

Les frais possibles incluront: la communication (internet, unités...), la création de supports de sensibilisation, les frais liés à l'organisation de rencontres avec les populations locales, les décideurs politiques ou autres parties prenantes, les éventuels frais liés au transport local, au logement local, et si nécessaire le petit équipement (p.ex. clé USB, disque dur... nous contacter en cas de doute). Les frais de consultance et salaires, ou des frais de récoltes de données ne seront pas éligibles sous cet appel.

Un contrat de projet sera établi entre l'IRSNB et l'institut du promoteur. Procédure de paiement : 80% du budget attribué au contractant sera versé au début du projet, ensuite les 20% restant à la fin du projet. La dernière tranche de paiement ne sera effectuée qu'après réception de toutes les pièces justificatives originales et rapports narratif et financier.

Dates indicatives pour l'examen des propositions et l'exécution des projets

27 octobre 2017	Lancement de l'appel à propositions par mail aux responsables des projets MRV alloués en 2015 et 2016
3 décembre 2017	Date limite de dépôt des propositions de projet
Décembre 2017	Les bénéficiaires des projets retenus sont contactés, les contrats sont rédigés
Février 2018	Les projets peuvent commencer
Février – 30 juin 2018	Déroulement des projets
31 juillet 2018	Les rapports d'activités et financiers sont exigés

Modèle pour la soumission du projet

Première page (synthèse)

- Appel : sensibilisation liée aux projets MRV
- Titre du projet
- Institution promotrice du projet et institution co-promotrice
- Coordonnées complètes des institutions (co-)promotrices
- Personne(s) de contact/promoteur et ses coordonnées

Structure obligatoire du document (total maximum 5 pages)

1. Résumé (250-300 mots)
2. Contexte (justification)
3. Objectif global
4. Objectif(s) spécifique(s)
5. Activités
6. Résultats attendus
7. Durabilité et impacts du projet
8. Risques potentiels associés au projet
9. Budget indicatif en euros (y compris contributions respectives de l'IRSNB et du partenaire).
Durée et calendrier des activités (sous forme de tableau)
10. Suivi et évaluation du projet, y compris indicateurs objectivement vérifiables
11. Pérennisation des activités initiées

Rapportage

Un rapport d'activités et un rapport financier doivent être soumis en fin de projet (sera stipulé dans le contrat).

Pour le rapport financier toutes les pièces justificatives originales seront demandées, et ceci afin d'être conforme aux exigences qui vous seront communiquées dans une annexe au contrat entre le promoteur et l'IRSNB. Toute dépense qui ne pourra être justifiée par une telle pièce ne sera pas prise en compte et sera à charge du partenaire.

Les projets, les outils et leurs résultats devront être postés sur le CHM national du pays concerné. A ce but les responsables des projets, se mettront en contact avec les points focaux nationaux CHM :

- RDC : Adelard Kazadi Mutombo à jadelmut@gmail.com
Olivier Basa à olivier.basa@unikis.ac.cd
Judith Tsongo à Judithtsongo@yahoo.fr

- Bénin : Sehounkpindo Gaston Akouehou à akouehougas@yahoo.fr ou à gastonakouehou@gmail.com
- Burundi : Samuel Ndayiragije à inecndg@yahoo.fr ou à ndayiragijesamuel@yahoo.fr

Les frais d'envoi des rapports d'activités et financier, ainsi que des pièces justificatives devront être pris en compte dans l'établissement du budget.

Où soumettre votre proposition ou trouver des informations supplémentaires ?

Hilde Keunen ou Anne-Julie Rochette

Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique

Programme CEBioS

Rue Vautier, 29

B-1000 Bruxelles

Belgique

Tel. : +32 2 627 4311 (Hilde) hkeunen@naturalsciences.be

Tel. : +32 2 627 4456 (Anne-Julie) ajrochette@naturalsciences.be